

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 20,					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingenieurs-opticiens, brevetés, quai St Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur. d. au-			27 pou.		
du mat. dessus	60 deg.	9 lign.	Nord.	couvert	
de 0.			Beau.		
Midi... 15 d. au-	50 deg.	27 pou.	Idem.	Idem.	
dessus		9 lign.			
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.	Age.	
6 h.	0 h.	5 h.	Pleine lune.	21	
23 min.	11 min.	6 min.			

Lyon, 20 octobre 1837.

Journal des Débats, qui sait la valeur des hommes qui ont fait le comité électoral, ne cesse de divaguer à son tour ; tantôt il le représente comme une réunion sans force, tantôt il prouve par des arguties que cette nouvelle coalition n'a aucune similitude avec celles de 1827,

ne savons trop quel grave intérêt on peut attacher à cette démonstration ; cependant nous croyons, nous, que le comité de Paris pourrait facilement établir de nouveaux rapports entre les coalitions de 1827, 1830 et celle de 1837, et ces rapports nous les puiserions dans les faits. Parmi les hommes qui dans ce moment représentent le radical dans la presse, nous trouvons MM. Trélat, de et Thomas, tous trois directeurs du *National*. Eh bien ! MM. Trélat, Bastide et Thomas faisaient tous trois partie de la société *Aide-toi*. Que l'on consulte leur passé, que l'on interroge leur vie tout entière, et l'on verra s'ils ont avant 1830 d'autres opinions qu'en 1837.

Nous avons vu figurer dans la société *Aide-toi* MM. Guizot, Cavaignac, Dupont, Marchais, et tant d'autres qui ont en hostilité avec les hommes du 9 août ; et à côté de ces hommes se trouvaient aussi MM. Guizot et Duchâtel. — Ces hommes ignoraient-ils quel esprit animait la majorité de la société ? Personne ne le croira. Il y avait donc de leur part une alliance avec des hommes dont l'opinion était diamétralement opposée à la leur. Dans le comité électoral il ne se trouve certes pas des dissidences aussi complètes que celles qui existaient alors entre M. Guizot et M. Cavaignac.

Pour répondre d'une manière péremptoire à MM. du *Journal des Débats*, il suffirait de reproduire les noms d'une dizaine de membres influents de l'ancienne société *Aide-toi*. Cependant les hommes qui composaient cette société ont su s'entendre, agir, et opposer aux volontés immuables de Charles X une résistance légale devant laquelle il s'est incliné. Selon le *Journal des Débats*, la coalition de 1837 est prole de l'anarchie : elle est condamnée à se déclarer en naissant. Si elle est divisée, elle n'aura ni influence ; pourquoi alors s'inquiéter ? Mais il est aussi bien que nous que le comité, s'il le veut sincèrement, peut s'entendre et avoir sur les élections une influence décisive.

Vouloir que la presse soit libre, vouloir que le peuple s'élève, qu'on élève son esprit, qu'on dirige ses passions, qu'on améliore son sort, est-ce demander de nouvelles révolutions ? Demander la conservation d'Alger, l'économie des finances, l'exercice légal de l'association, la réforme électorale, est-ce demander le renversement de la monarchie ? Qu'on soit monarchiste constitutionnel ou républicain, radical ou membre de l'opposition puritaine, il semble que sur ces points on peut être d'accord, et que la monarchie peut être mise en dehors de tout ce qui s'agit.

La représentation-t-elle ? L'unité dans le pouvoir exécutif. Le pouvoir exécutif n'a-t-il pas pour principal rôle l'exécution des lois ? Ne peut-il pas s'accommoder avec l'abolition des mœurs, de l'instruction publique, s'har-

moniser avec les réformes que le temps, les circonstances, les lumières de l'époque rendent indispensables ?

Les institutions d'un pays doivent-elles être constamment organisées en vue du monarque et de son pouvoir, ou bien en vue de l'intérêt général ? La royauté n'est-elle pas dans le sens constitutionnel une institution d'intérêt public ? Et si cet intérêt exige des modifications dans les lois, est-elle pour cela compromise, mise en question ? Son intérêt est-il tel qu'il doive absorber tous les autres intérêts ? — C'est aux hommes de sens, aux hommes loyaux, que nous adressons ces questions.

La monarchie en Angleterre a-t-elle été brisée le jour où la réforme électorale a été votée ? Qu'a fait la royauté ? Elle s'est neutralisée dans les grandes collisions de la chambre des lords et de la chambre des communes, et elle n'a pas commis cette grave faute de regarder comme des ennemis implacables O'Connell et ses adhérents.

On parle toujours de la monarchie, on fait graviter toute la politique autour d'elle, comme si elle seule importait à notre avenir ; mais le peuple, qu'est-il donc dans vos esprits ? le comptez-vous pour rien ?

Ce que le parti radical doit vouloir, c'est le triomphe d'hommes qui se vouent à sa cause, qui sachent la défendre et la faire prévaloir malgré toutes les résistances et toutes les clameurs : c'est là surtout le but que doit se proposer le comité électoral de Paris ; il peut tracer la voie dans laquelle nous devons marcher et formuler les bases de la réforme que nous voulons et que tant d'hommes veulent avec nous, et puisqu'il s'est formé d'éléments divers, il doit tendre à s'unir et à se coordonner pour l'avenir.

COLONIE D'AFRIQUE.

La nouvelle de la prise de Constantine était fautive. Aujourd'hui le *Toulonnais*, qui nous avait annoncé avec tant de détails une belle victoire le 11, nous apprend que le 12 notre armée était encore occupée à faire le siège. Les circonstances que ce journal avait énumérées d'après les renseignements qu'il avait recueillis paraissent tellement vraisemblables qu'il était difficile de conserver des doutes sur leur réalité. Et d'ailleurs qui ne sait avec quelle facilité on accueille les bonnes nouvelles ?

Cependant l'histoire de l'Arabe était fabuleuse, mais elle n'a pas été fabriquée sans motifs. Devait-elle servir quelques intérêts cupides ? était-elle une flatterie déguisée ? Mais il nous semble que si nous avions été les instruments d'une pareille mystification, nous tiendrions à honneur de remonter jusqu'aux sources et de flétrir par la voie de la publicité les hommes assez éhontés pour se jouer d'une nation tout entière, en répandant des nouvelles mensongères sur des choses aussi graves.

EXPÉDITION DE CONSTANTINE.

Le bateau à vapeur *le Cerbère* a apporté aujourd'hui les dépêches de Bone jusqu'à la date du 14. Ce bâtiment avait à peine mouillé en rade, que déjà on se pressait aux abords de la consigne pour connaître les nouvelles qu'il apportait ; mais quel a été le désappointement des curieux lorsqu'on a appris que les Arabes arrivés à Bone le 11, annonçant la prise de Constantine, avaient fait une déclaration dictée par l'intérêt, et que cette ville n'était pas au pouvoir de nos troupes le 11 !

que du zèle et de l'application, il en possédait de quoi satisfaire le maître le plus difficile. Heureusement les bons amis qu'il avait su se faire par son excellent caractère ne lui firent point défaut ; l'un d'eux se souvint qu'il connaissait quelque peu un savant chimiste de ce temps-là, nommé Vauquelin, et lui présenta notre jeune ouvrier. M. Vauquelin, moins exigeant que l'apothicaire, ne lui demanda qu'un peu d'or, cent cinquante francs pour un cours de chimie ; car il n'y avait point alors une école primaire supérieure où des élèves pussent, comme aujourd'hui, être admis gratuitement à suivre des cours de chimie et de dessin faits par des professeurs habiles... Cent cinquante francs, quand on ne gagne que quarante sous par jour, ne laissent pas que d'être une lourde somme.

Beauvisage crut qu'il ferait face à cette dépense en se réduisant au strict nécessaire ; mais la vie est chère à Paris, et vingt fois il fut sur le point d'être mis à la porte de l'amphithéâtre où se donnaient des leçons, par le garçon de salle chargé de recevoir sa rétribution. Notez qu'outre les leçons du maître, il fallait étudier chez soi ; or, les livres et les drogues étaient dispendieux. Un jour il crut que son avenir lui échappait ; il s'était privé de tout, réduit au pain noir, rien n'avait pu y faire : faute de quelques francs, la science, cette science désirée dont ses premières études ne faisaient que lui faire sentir davantage le prix, il va être forcé d'y renoncer pour toujours. Dans ces moments difficiles, qui décident d'une vie entière, le vulgaire des hommes succombe. Un instant de désespoir faillit abattre le courage de Beauvisage, briser cette persévérance qui seule mène au but, et le faire changer d'état. Jeune et bien fait, il songea d'abord à se faire comédien ; brave, vigoureux, plein de cœur et d'amour de la patrie, il voulut ensuite s'engager dans les armées de l'empereur. Dans cette pénible anxiété, il hésitait entre deux vocations qui n'étaient pas la sienne, lorsqu'il aperçut quelque chose de luisant à sa chaussure : c'étaient deux boucles d'argent. Beauvisage les arracha avec transport, les porta au bijoutier le plus voisin, et cette faible ressource, jointe à une modique somme que lui prête un ami, le rend à la science et à l'industrie. Pour continuer ses études chéries, outre la misère, Beauvisage eut un autre obstacle à vaincre, celui que l'amour-propre rend le plus insurmontable : les railleries de ses compagnons d'atelier. On le traitait de sa-

Voici les renseignements que nous avons pu nous procurer après l'arrivée du *Cerbère* :

Lorsque le *Cerbère* a quitté Bone, le 14, on suspectait déjà la bonne foi des Arabes qui avaient annoncé la prise de Constantine.

Le 12 et le 13, des courriers n'arrivaient pas, et l'on commençait à concevoir des inquiétudes, lorsque le 14 au matin des dépêches du général Damrémont ont été expédiées, et le *Cerbère* a reçu l'ordre de chauffer immédiatement. On disait, après l'arrivée de ce courrier, que le 12 l'armée était encore occupée au siège de Constantine, qui n'avait pu commencer que le 8 à cause des difficultés de terrain que l'on avait éprouvées pour mettre les pièces de siège en batterie.

On ajoutait que déjà deux larges brèches avaient été faites aux murailles, que le feu de l'ennemi s'était d'abord ralenti et avait complètement cessé le 11 au soir, et que les troupes espéraient s'installer dans la ville le lendemain.

Mais si cela est ainsi, pourquoi n'a-t-on pas pu attendre que la ville fut prise pour envoyer le courrier ?

Il paraît, au reste, que les pluies ont contrarié les travaux de siège, ce qui a retardé de quelques jours l'assaut général.

Voici maintenant les extraits de nos lettres de Bone, à la date du 13 et du 14 :

« Le colonel Bernelle, commandant supérieur des camps de Merdjé-el-Ammar et de Ghelma, a, dit-on, reçu une dépêche du général Damrémont, lui prescrivant de rassembler en toute hâte son corps de réserve et de se mettre en route pour rejoindre l'armée le plus tôt possible. Le colonel serait déjà parti avec le prince de Joinville si les pluies n'avaient abîmé les chemins et rendu les communications difficiles ; mais ils voudraient arriver devant Constantine en trois jours, et avec de l'artillerie c'est assez difficile. »

« Le commandant de la place de Bone vient de faire publier un ordre du jour portant que demain dimanche, à onze heures, toute la milice africaine doit se réunir sur la place d'armes pour être passée en revue ; on ignore s'il a des dépêches à lui communiquer du camp ou pour le maintien de la tranquillité publique. Les alarmistes ont répandu la consternation dans la ville en annonçant qu'on allait envoyer aux camps quelques compagnies de la milice. »

« Les Arabes qui arrivent ici annoncent que les ennemis ont tout incendié sur la route que nos troupes devaient parcourir. Heureusement l'armée avait des provisions pour 20 jours. »

« Des dépêches du gouverneur-général apportées par un chasseur d'Afrique ont été perdues. Dix chasseurs ont été de suite mis en campagne pour les retrouver. »

Le bey Achmet a fait répandre dans les tribus une lettre assez curieuse et dont voici la traduction d'après le *Moniteur algérien* :

« Les Français occupent Bone depuis trois ans où nous les avons tolérés. (Ici beaucoup d'injures contre Youssouf.) Cet ennemi de Dieu est venu l'an dernier à Sta-el-Mansoura pour ruiner, pour saccager notre belle ville ; je l'ai forcé à se retirer, comme vous savez. »

« Ces jours derniers les Français voulaient faire la paix avec nous, je la désirais autant qu'eux pour le bien du pays, pour le bien de tous ; mais les conditions qu'ils voulaient nous imposer étaient trop dures, trop affligeantes pour de vrais croyants pour pouvoir être acceptées, comme vous le verrez vous-mêmes. Ils demandent à établir une garnison de 3 à 4,000 hommes à la Casbah, à construire un fort à Sta-el-Mansoura, un à Condiat-Ati, la redevance annuelle que je paie au pacha d'Alger, bien entendu le paiement des sept années aussi depuis qu'ils occupent Alger, enfin la remise des 500 jeunes filles à leur choix. Mes enfants, si vous consentez à ces conditions, qui me font frémir et me révoltent, dites-le moi ; alors je monterai à cheval avec mon fils et ma fille, un devant et un derrière, et je m'enterrerai dans le désert où j'irai après avoir

vant, on riait de son application : son enthousiasme était folie. Ajoutez à cela que le maître se plaignait que la chimie lui faisait perdre son temps. C'était à n'y pas tenir : il changea d'atelier. Son petit bagage scientifique commençant à se grossir, il fut bien reçu partout où il se présentait, et l'excellence de son caractère le fit cordialement accueillir de ses nouveaux camarades. Son aplomb, du reste, croissait avec l'âge, et l'on n'était plus plaisanter comme un apprenti l'homme de 24 ans, actif, zélé, ingénieux, dont les lumières plus étendues que celles de ses compagnons trouvaient dans tous les cas difficiles quelque ressource inattendue.

Beauvisage avait de trop nobles idées et le cœur trop haut placé pour s'abaisser à ces demandes de *pour-boire*, si communes parmi les ouvriers. Sur ce point même, on peut dire qu'il poussait la délicatesse jusqu'au scrupule. Saint Maurice est le patron des teinturiers ; or, pour grossir le petit trésor destiné à célébrer la fête du saint, on faisait d'habitude une visite intéressée chez toutes les pratiques de la maison. Dans toutes ces circonstances, notre jeune homme se tenait à l'écart ; mais il était si bon camarade que ses compagnons d'atelier ne pouvaient lui en vouloir. Un jour même de St-Maurice, qu'il était retenu au lit par une assez grave maladie, ils pénétrèrent dans sa chambre et y déposèrent sa quote-part de la collecte faite par eux. Un besoin pressant put seul néanmoins le forcer à employer cet argent, et encore ne le fit-il qu'à contre-cœur, tant il lui répugnait de se servir d'une somme qu'il n'avait pas légitimement gagnée par son travail. Depuis lors on peut dire qu'il s'est constamment efforcé de faire renoncer la classe ouvrière à cet usage.

M. Vauquelin, dont Beauvisage s'était concilié l'amitié, lui procura l'entrée des Gobelins. Là il acquit de nouvelles connaissances pratiques sous les auspices de M. Roard, directeur de la manufacture royale, car son avidité pour la science ne se rassasiait pas. Cependant, la hiérarchie établie dans la maison ne lui offrant que peu de chances d'avancement, il en sortit pour voyager et s'instruire de plus en plus en parcourant les villes de fabriques. Admis à Amiens dans un atelier de teinture, il y fit connaître de nombreuses améliorations ; mais le chef de la maison, dur et ingrat, ne le paya que par des vexations de toute espèce. Beauvisage s'en vengea en acceptant les offres des con-

Biographie Industrielle.

ANTOINE BEAUVISAGE.

Jean Beauvisage naquit le 5 mai 1786 à Paris, où son père exerçait le modeste état de teinturier-dégraisseur. Sa mère, artiste, avait reçu de son père, le sculpteur Coppel, des sentiments qu'elle sut transmettre à son fils ; car, ne le voyant jamais de vue, les bons parents font les bons fils, et l'exemple, s'ils marchent droit, les enfants suivent la même voie. Malheureusement cette excellente mère mourut d'une faible santé : elle ne put instruire son cher Antoine, elle aurait désiré le faire, si ses forces eussent égalé sa bonté ; plus malheureusement encore une mort prématurée l'empêcha de lui transmettre ses principes. Beauvisage s'affecta vivement de cette perte, et dès lors il lui fut toujours impossible de célébrer cette fête de famille qui lui rappelait un si cruel souvenir : la fête des gâteaux qu'étaient ce jour-là les pâtisseries et les bonbons. Beauvisage lui arrachait encore des larmes à la veille de sa mort. De son guide et de son appui, le voilà donc, à dix-huit ans, un simple ouvrier teinturier, sachant à peine lire et écrire, et tant d'autres, la buvette plus souvent que l'atelier ? Les fêtes du dimanche, la débauche du lundi étoufferaient les germes de vertu déposés dans son cœur ? Non, il sera rangé ; aux camarades de plaisir il préférera la conversation et les conseils d'amis prudents et sages ; sobre et laborieux, il rêvera plutôt aux améliorations de son état qu'aux plaisirs de la barrière. Ainsi vécurent quelque temps Beauvisage ; mais, sans cette science qui guide, éclaire et n'égare jamais, à l'époque dont nous parlons, la science coule à l'échappée ; tous ces cours gratuits d'application, toutes ces leçons d'apprentis et d'adultes fondées depuis la révolution sur l'existence d'un état d'ignorance, celui-ci demanda au pauvre jeune homme les choses dont il ne pouvait disposer, du temps et de l'argent ; de cela il avait peu à sa disposition ; s'il n'avait fallu

déposé mes enfants. Si, au contraire, vous êtes de bons musulmans qui ne voulez pas livrer vos enfants aux infidèles, venez tous vers moi, défendons notre pays, la loi du prophète, ou mourons tous ensemble. »
(Toulonnais.)

Cet accord des divers éléments de l'opposition, manifesté par la création d'un comité dans lequel figurent des citoyens honorables et marquants, pris dans chacune de ses nuances, est d'un bon augure pour l'avenir : il apprendra aux diverses fractions de l'opposition parlementaire quelle force elles peuvent retirer de l'union que jusqu'à présent il a été impossible d'établir entr'elles; et avec cette union la France entrera indubitablement dans la voie des réformes et des améliorations voulues par la révolution de juillet, et dont, à peine né, le gouvernement du 7 août s'est efforcé de sortir.

En tête des réformes qu'on doit réclamer, se trouve nécessairement la révision du système électoral : la capacité électorale doit être considérablement étendue, ainsi que le droit d'aspirer à l'élection; de plus, les députés doivent recevoir une indemnité, et tout fonctionnaire public, tout ministre surtout, doit être écarté de la représentation nationale.

Cette réforme amènerait toutes les autres : ce serait le premier pas de fait, mais un pas immense et sûr, pour rentrer dans la révolution de juillet dont on s'est si ouvertement écarté.

La création du comité central de Paris aura une grande influence sur les élections. Il va imprimer une impulsion salutaire aux départements, il va provoquer partout où il n'y en a pas encore la formation de pareils comités.

Il ne s'agit plus maintenant pour les électeurs de l'opposition puritaine et les électeurs de l'opposition dynastique, il ne s'agit plus pour les patriotes de se fractionner sous des dénominations qui décèlent des opinions plus ou moins avancées; il faut se réunir pour combattre ensemble l'ennemi commun, pour triompher des efforts d'hommes dont les vues et les intérêts sont en opposition avec les vues et les intérêts de la nation; il faut enfin empêcher le retour d'une majorité rétrograde que le mot de liberté effraie, et qui depuis sept ans exploite la révolution de juillet à son seul profit. (National de l'Ouest.)

Par ordonnance en date du 16 octobre, insérée ce matin au *Moniteur*, et sur le rapport du ministre de la marine, les cinq places vacantes au conseil-général des manufactures sont attribuées à MM. Griollet, de Paris, filateur de laine; Lebouf, qui possède à Montereau une très-belle manufacture de terre de pipe et de faïence; Mouchel, fabricant de laitons à l'Aigle; Praire-Nazieux, de Saint-Etienne, dans la chambre de commerce de cette ville a recommandé dans l'intérêt des houillères : ces deux industriels ont déjà fait partie du conseil; Vayson, d'Abbeville, dont les tapis ont été remarqués à la dernière exposition des produits de l'industrie.

Un membre du conseil-général du commerce, fourni par chacune des chambres de commerce des villes manufacturières, est autorisé à participer aux travaux du conseil-général des manufactures. Lyon et Rouen ayant deux membres au lieu d'un, la présente ordonnance désigne celui qui aura séance au conseil des manufactures : c'est, pour Rouen, M. Henri Barbet; pour Lyon, M. Riboud.

— Par ordonnance du même jour :

Art. 1^{er}. Sont nommés membres du conseil-général des manufactures :

MM. Louis André, ancien membre du conseil-général; Aubertot, id.; Bayvet, id.; Bérard, id.; Louis Boigues, id.; Bréguet, id.; Calla, id.; Canson, pair de France, id.; Clément Desormes, id.; Darcet, id.; Denière, id.; Desrousseaux, id.; Firmin Didot, id.; Drouillard, id.; baron Falatiou, id.; Fulchiron, id.; Griollet, de Paris, filateur de laine, id.; Halette, id.; Hindeulang, id.; Honoré, id.; Javal, id.; Marc Jennings, id.; Nicolas Kœchlin, id.; Lebouf, de Paris, manufacturier de faïence et de terre de pipe à Montereau; marquis de Louvois, pair de France, ancien membre; Mouchel, de l'Aigle, id.; Odier père, id.; Paillard du Clère, id.; Paturle, pair de France, id.; Pillet-Will, id.; Praire-Nazieux, de Saint-Etienne, id.; Roard de Clichy, id.; Roman, id.; Saint-Bris, id.; Sallandrouze, id.; Saulnier, id.; Nicolas Schlumberger, id.; Talabot, id.; Tourcangin, id.; Vayson, d'Abbeville, fabricant de tapis.

Art. 2. MM. H. Barbet, l'un des membres du conseil-général du commerce choisis par la chambre de commerce de Rouen, et Riboud, l'un des membres du conseil-général du commerce choisis par la chambre de commerce de Lyon, sont désignés pour siéger au conseil-général des manufactures, conformément à l'article de l'ordonnance royale du 25 décembre 1832.

Fait à Paris, le 16 octobre 1837.

Liste des membres du conseil-général des manufactures nommés par les chambres consultatives en 1837.

MM. Alluaud, Limoges (Haute-Vienne); Bauchard, St-Quentin (Aisne); Dufaud, Nevers (Nièvre); Fournet, Lisieux (Calvados); Grandin (Victor), Elbeuf (Seine-Inférieure); Jourdain-Riboulet, Louviers (Eure); Leutner, Tarare (Rhône); Mercier, Alençon (Orne); Muret de Bord, Châteauroux (Indre); Normant, Romorantin (Loir-et-Cher).

Randoing, Abbeville (Somme); Saint-Cricq-Cazeaux, Beauvais (Oise); Veillet, Quintin (Côtes-du-Nord); Guibal-Annevaute, Castres (Tarn); Bacot (Paul), Sedan (Ardennes); Vitalin (Etienne), Lodève (Hérault); Crespel-Delisse, Arras (Pas-de-Calais); Boucher, l'Aigle (Orne); Mimerel, Roubaix (Nord); Maynard, Orange (Vaucluse).

Membres du conseil-général du commerce ayant entrée au conseil-général des manufactures.

Amiens, M. Mallet; Avignon, M. Thomas aîné; Carcassonne, M. Cazanave; Laval, M. Boisseau; Lyon, M. Riboud (A.) père; Mulhausen, M. Hartmann (F.), député; Nîmes, M. Cazeing; Reims, M. Camu fils; Rouen, M. Barbet (H.), député; Saint-Etienne, M. Lanyer; Troyes, M. Fontaine-Gris; Valenciennes, M. Blanquet.

Le comité administratif de la société des Amis des Arts de Lyon a l'honneur de prévenir MM. les artistes que l'exposition ne sera ouverte que le 10 novembre prochain. Ce retard est nécessaire par les élections qui doivent se faire au commencement du mois.

Le comité administratif a déjà reçu beaucoup de tableaux; chaque jour il lui arrive des lettres portant avis de nouveaux envois. Il peut donc annoncer avec satisfaction aux souscripteurs et au public que l'exposition ne sera pas moins remarquable que celle de l'année précédente.

Nous avons annoncé la candidature de M. Riboud, président des prud'hommes; mais il paraît que nous avons été mal renseignés, et que M. Riboud ne se met pas sur les rangs.

Nous avons annoncé la première tentative de navigation à l'aide de la vapeur sur la partie supérieure du cours du Rhône, et nous avons pu constater le succès de cette expérience heureusement conduite jusqu'à Villebois par M. Perret. Aujourd'hui nous avons la satisfaction d'annoncer que cet habile et actif ingénieur vient de partir de Lyon pour remonter le fleuve jusqu'à Pierre-Châtel, dans la vue de lever tous les doutes qui pourraient subsister encore sur la réussite de ses plans de navigation sur le Rhône supérieur. Nous faisons des vœux pour la complète réussite de cette exploration à laquelle se rattachent à un si haut degré les intérêts de notre ville et des populations riveraines.

Le marché du 13 courant, à Romans, a été peu important pour les soies, qui étaient tenues au même prix qu'au marché précédent :

12 à 16 d. f. 20,50 fr. 21,50

A Aubenas, le 14 courant, les soies étaient abondantes; il s'y est fait peu d'affaires, les prix étaient bien tenus :

12 à 14 d. f. 21 à fr. 22

9 à 10 21 à 22,50

12 à 14 fr. d'ordre, 5/6 cocons, fr. 25 à 26

9 à 10 3/4 id. 26 à 27

Nous avons rendu compte il y a quelques mois d'un procès qui fut intenté à plusieurs ouvriers tailleurs de Lyon, pour délit d'association; ils viennent d'être mis en liberté, après avoir subi la peine à laquelle ils ont été condamnés.

A cette occasion, leurs camarades avaient résolu de donner un bal. Ils avaient pensé également qu'il serait utile d'inviter des travailleurs de tous les corps d'états afin de rétablir entr'eux la bonne harmonie, et faire cesser autant que possible certaines rivalités qui engendrent souvent des rixes sanglantes. L'autorité, qui aurait dû applaudir à ce projet, a cherché à l'entraver.

Ainsi, elle a déclaré qu'elle n'accorderait de permission qu'autant que le bal se donnerait sous le nom de bal de la *Société de Momus*, et non sous celui de bal de MM. les ouvriers tailleurs. Elle a exigé aussi qu'on ne mit pas le mot *tailleurs* sur les cartes d'invitation. Voilà une étrange censure!

Une partie de MM. les ouvriers tailleurs n'a pas voulu consentir à de pareilles exigences et par conséquent s'abstiendra de toute participation au bal, et si l'autre partie a cédé, c'est parce que des dépenses avaient été faites, les invitations envoyées; mais cette différence de conduite ne fera pas cesser l'union et la bonne harmonie qui jusqu'à présent ont existé dans ce corps d'état.

étouffées françaises. Les rivaux de Beauvisage profitèrent de cette découverte; mais ils lui rendirent toujours cette justice qu'il était demeuré supérieur dans l'application, attendu qu'il améliorait sans cesse par mille procédés de détail.

1824 vint jeter un grand trouble dans son industrie : une décision, qu'il attribuait à quelques animosités politiques, statuait sur un percement de rue qui n'est pas encore effectué en 1836; il lui fallut donc perdre toutes les dépenses de mise en œuvre qu'il venait de faire sous la foi d'un bail de douze années. Il lui fallut transporter ailleurs ses ateliers, et cela dans un moment fâcheux, car les rhumatismes l'avaient quasi perclus, et il ne marchait qu'avec des béquilles. Il créa cependant à l'île Saint-Louis un nouvel établissement sur un système tout-à-fait neuf, et qui n'avait pas encore été adopté pour la teinture : le chauffage à la vapeur. Il s'y donna tant de peines, que tout en guérissant ses douleurs nerveuses, il contracta une inflammation d'estomac très-grave. Plusieurs médecins de ses amis tentèrent vainement de le guérir. Il se mit alors à s'étudier et à se traiter lui-même, et tout en se livrant à des travaux inouïs, il parvint, à force de soins et en suivant le régime alimentaire le plus sévère, à recouvrer la santé : conduite bien opposée à celle de ces gens qui ne connaissent d'autre remède que de noyer leurs inquiétudes dans le vin et de s'étourdir sur leurs souffrances au cabaret, triste palliatif qui peut bien un moment endormir la douleur, mais finit par aggraver les maux, bien loin de les soulager.

Gérées avec ordre et sagacité, les affaires de M. Beauvisage prospérèrent. Je me rappelle avoir vu, en 1817 et plus tard, les petites voitures portant dans tous les quartiers les étoffes apprêtées chez lui, sillonner Paris avec l'adresse de sa manufacture. Il se vit donc bientôt à la tête d'une fortune assez ronde pour se livrer quelquefois à son goût pour les voyages. Mais plus sage en cela que beaucoup d'autres qui ne demandent aux villes étrangères que des aventures, il ne voyagea que pour s'instruire.

En 1823, il parcourut l'Angleterre, visita en observateur éclairé tous les districts manufacturiers de ce pays industrieux, et rapporta de sa tournée une foule de perfectionnements et de manipulations nouvelles qu'il s'empressa d'introduire dans ses ateliers. Enfin, pour jouir un peu de sa position aisée, s'adonner

Demain samedi, bénéfice de M. Breton. M. Dérivis jouera de *Mahomet* du *Siege de Corinthe*. — Et chantera le grand air de *Mina*, vaudeville dans lequel M. Breton jouera le rôle créé par Arnal, et la *Fille du Bourgmestre*.

OPPORTUNITÉ ET NÉCESSITÉ DE LA CONVERSION DES RENTES.

On lit dans le journal ministériel du soir : « Une crise commerciale, large et profonde, s'était étendue de l'Amérique du Nord sur l'Angleterre et sur le continent. Les produits sur les sucres étaient en décadence; les caisses d'épargne paraissaient avoir subi une atteinte. Deux impôts sur la morale publique, étaient ou allaient être frappés de suppression. C'est à travers ces incidents que le crédit public s'est élevé et affermi plus que jamais. Le 3 p. 0/0 est en hausse soutenue; le 5 p. 0/0, dont le coupon vient d'être détaché, a touché ses cours le plus élevé qu'il ait encore atteints. Les dépôts des caisses d'épargne dépassent aujourd'hui les retraits dans toutes les localités... La prospérité de l'année 1836, qui semblait avoir marqué l'apogée des deux pays, a été dépassée en France, tant dis que l'Angleterre est restée en deçà. »

Ces faits, que nous ne discutons point et que nous prenons pour constatés, tels que la *Charte* de 1830 les expose, confirment de la manière la plus éclatante les doctrines et les prévisions de l'opposition. Quels étaient les prétextes allégués par le ministère du 6 septembre, et en particulier par M. Duchâtel, pour ajourner la grande mesure de la conversion des rentes 5 p. 0/0? Ils nous montraient en perspective la crise financière qui a depuis fait explosion aux Etats-Unis, et par contre-coup en Europe, pour dissuader le pays de s'engager dans une opération qui demandait, pour réussir, du calme et de la sécurité. A les entendre, la perturbation jetée dans le commerce et dans l'industrie devait se communiquer aussi au crédit de l'état; les fonds publics seraient inévitablement dépréciés; en réduisant l'intérêt de la dette, on ne pouvait manquer d'ajouter à cette dépréciation.

L'opposition avait mesuré la commotion; elle savait que la cause en était étrangère à la France, que la spéculation, si méritaire ailleurs, n'avait à se reprocher en France qu'un excès de timidité. Il lui fut donc facile de prévoir que le crédit seul ne suffirait pas chez nous quand l'industrie devrait languir quelque temps; elle soutint que la conversion des rentes, opérée dans ces moments de trouble, aurait pour effet de rejeter les capitaux avec plus d'abondance vers les sources du travail.

En effet, et au plus fort de la crise, quand les capitaux se resserraient et que de puissantes maisons chancelaient au Havre, à Lille, à Lyon et à Paris, les fonds publics n'ont pas fléchi sensiblement. L'organe du ministère avoue même que le cours des valeurs négociables ainsi que l'étendue des consommations ont atteint leur apogée. La conversion des rentes était donc possible; et le gouvernement, qui ne l'a pas entreprise, a donné ainsi la mesure de son bon vouloir ou de son habileté.

Ce que M. Duchâtel n'a pas fait, M. Molé a-t-il l'intention de le faire? Dès que le ministère envisage la situation de la France sous un jour aussi favorable, il n'a plus de motifs pour différer l'exécution d'une mesure qui est dans l'intérêt du trésor et que l'on n'avait repoussée qu'au nom d'un avenir de malheurs qui n'ont pas éclaté. On s'applaudit de ce que le 3 p. 0/0 est à 80 fr. 50 c.; mais que servirait à l'état de voir son crédit s'améliorer tous les jours, si cette amélioration ne devait profiter qu'à ses créanciers, si, tandis que le capital s'accroît pour eux, l'état n'était pas le maître de réduire l'intérêt, s'il continuait à payer 5 p. 0/0 de l'argent qu'il peut obtenir à moins de 4 p. 0/0?

La crise commerciale dont nous sortons aura eu ce résultat d'éprouver et de constater la solidité de notre crédit public. Il est désormais à l'abri de toute contestation et doit surager dans les tempêtes qui ébranlent les intérêts privés. Qu'on ne vienne donc plus éloigner des économies urgentes, en alléguant un danger imaginaire. La conversion des rentes 5 p. 0/0 n'admet plus ces fins de non-recevoir. Il faudra maintenant parler avec franchise et répondre à ceux qui la réclament, non par l'ajournement, mais par un refus catégorique et motivé.

Tandis que le 3 p. 0/0 est à 80 fr. 50 c., le 5 p. 0/0 n'a pas dépassé 110 f.; toute proportion gardée, il devrait être à 125 f. D'où vient cette compression dans le mouvement ascendant du 5 p. 0/0, sinon de la perspective du remboursement dont il est menacé? Si l'on était convaincu que la résistance du ministère prévaudra contre le vœu public, et que les rentes 5 p. 0/0 ne seront pas converties, pourquoi l'équilibre ne se rétablirait-il pas entre les deux natures de fonds?

currents de son maître, et en les faisant jouir des avantages que celui-ci ne sut apprécier que quand il ne lui fut plus permis d'en profiter. D'Amiens il se rendit à Reims, où il signala son séjour par d'importants perfectionnements dans l'appât des étoffes. Puis, à la fin de 1813, il revint à Paris, toujours simple ouvrier; mais il était recommandé à un homme supérieur dont l'industrie française déplorera long-temps la perte, M. Ternaux aîné. Le célèbre manufacturier, appréciant tout ce qu'il y avait de talent et de probité dans le jeune Beauvisage, lui fit quitter le tablier de compagnon et l'installa chef d'une maison dont il commandait les débuts.

Voilà donc M. Beauvisage établi, dit le biographe qui me fournit les faits qui précèdent, avec deux cuves seulement, dans une petite rue de la Cité, et son début est un chef-d'œuvre. Les mérinos ne se coloriaient alors qu'en rouge, vert, bleu ou violet; à force de recherches, d'essais et surtout de persévérance, il arrive à donner à ce beau tissu les nuances les plus variées et les plus élégantes. On commence à citer son nom, on vient le voir, on lui donne du travail; il ne peut suffire aux demandes, il faut qu'il s'agrandisse. Ses procédés, dont il ne fait pas grand mystère, se répandent rapidement; on établit de nouvelles teintureries en grand dans la capitale, et c'est de ce moment que date l'importance qu'a prise cette industrie.

Les Anglais employaient économiquement la *lac-dye* dans la teinture en rouge, mais ils cachaient soigneusement leur procédé. La société d'encouragement proposa un prix. M. Beauvisage travailla de concert avec M. Roard pendant plus d'une année; mais leurs efforts furent vains, et ils avaient décidé que *cela était impossible*, lorsque seul, et après de nouveaux essais, le secret sortit seul de ses mains, et la médaille fut conquise. Dès ce moment, l'emploi de la *lac-dye* devint général, et depuis cette époque le prix de la cochenille, qu'elle remplace pour un grand nombre de teintes ponceau et écarlate, a baissé de 80 pour cent. L'appât des tissus devint ensuite l'objet de ses études favorites; il s'en est occupé jusqu'au dernier jour; souvent il interrompait son sommeil pour prendre des notes : c'est ainsi qu'il fit de grands progrès dans l'objet de ses recherches, lorsqu'il eut découvert que l'état dans lequel un tissu est saisi par une forte chaleur humide ne peut être changé que par une chaleur plus intense. Cette théorie se répandit et contribua au perfectionnement des

plus paisiblement à la culture des sciences et des beaux-arts qui embellissent la vie, il organisa sa maison sur un pied régulier, sous la direction de son frère et de ses trois fils, tous initiés à ses procédés dont il se cachait du reste, se réservant pour lui une surveillance générale, mais peu pénible.

Débarassé des détails minutieux de son établissement, M. Beauvisage put consacrer quelques instants à la musique pour laquelle il était passionné; il étudia aussi avec ardeur la physiologie, l'anatomie et la phrénologie.

A la fin de 1834, il fonda à Daours, près d'Amiens, un magnifique établissement de teinture, lequel a transformé en bourg actif et aisé un pauvre petit village formé naguère de misérables cabanes.

Voilà M. Beauvisage ouvrier et industriel, voyons-le maintenant *chef de famille*, et c'est à dessein que je me sers de ce mot; car il ne cessa jamais de se montrer le père de ses ouvriers, n'oubliant dans aucune circonstance qu'il avait débuté comme eux. « Vous voyez mes mains blanches aujourd'hui, leur disait-il, il souvent avec une sorte d'orgueil; elles ont été long-temps noires comme les vôtres à force de les plonger dans la cuve. » Je n'oublie point que je fus long-temps ouvrier, et je traite un ouvrier maintenant comme j'aurais voulu qu'on me traitât alors moi-même. » A l'époque du choléra, il fut le bienfaiteur zélé de ses subordonnés et de tous les pauvres de son voisinage; puis, malade lui-même, dans un de ces moments où l'homme seul, en présence de Dieu, n'a plus de foi qu'en sa suprême assistance, il fit vœu, si le fléau épargnait sa famille, de consacrer plus que jamais sa fortune et ses loisirs à l'amélioration de la classe ouvrière. Il avait vu de trop près l'ignorance de cette classe, ses passions grossières, son intempérance, son impatience de l'avenir; il avait trop souvent essuyé les larmes des veuves et des mères, adouci la misère des enfants, pour ne pas désirer ardemment une réforme nécessaire. M. Beauvisage est d'action, le fait suit de près la pensée; il consulte, et finalement il s'occupe, il s'inquiète, il s'agit, il consulte, et finalement des cours d'après la méthode d'enseignement universel, aux quels étaient données des leçons d'écriture, de lecture, de calcul, français et même d'allemand et de musique vocale, sont annexés à sa manufacture. Personne n'était forcé d'y venir; mais, éclairé par son exemple, bien peu de ses ouvriers repoussèrent l'in-

conseils-généraux, d'accord avec la presse politique, pour la conversion des rentes 5 p. 0/0; il s'agit moins d'espérer une économie de 20 à 22 millions sur le budget, que de donner une impulsion nouvelle au crédit. La France sera pas seule dans cette phase de la réforme; la prochaine session du parlement anglais sera probablement marquée par une mesure restrictive du développement qu'avaient pris, dans cette contrée, les compagnies de banque par actions; et l'Angleterre vient d'ouvrir une session du congrès spécialement destinée à pourvoir aux embarras financiers de l'Union. Les sommes dans l'ère du crédit, parce que nous sommes si fiers du travail; si les électeurs sont jaloux de ces améliorations tant promises dans les intérêts matériels, qu'ils donnent mandat aux députés élus de renverser le ministère, dans lequel le ministère n'aborderait pas les chambres avec un projet de conversion des rentes 5 p. 0/0. (*Courrier français.*)

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

On pense que l'arrêt de la cour de Nancy sera déféré en cassation. En ce cas, la cour suprême devra statuer avant l'ouverture des collèges électoraux.

À partir d'aujourd'hui, le *Journal général de France* se vend à raison de 60 f. pour les départements et 50 f. pour

Faits Divers.

... quoiqu'elle éprouvât un sentiment de répu-
gnance pour M. B..., l'épousa en 1832, à la sollicitation de
sa famille, qui n'était rien moins que gênée dans ses affaires
par l'établissement avantageux de M. B... fut le seul appât de
richesses avides, qui compromettaient avec tant de lé-
gitimité l'avenir de leur unique enfant.

Quelques jours après son union M. B... tomba malade. L... fut appelé. A quelques jours de là l'homme était hors de danger; mais le docteur n'en continua pas ses visites, qui devinrent de plus en plus rares par l'encouragement de M. B..., qui livrait son cœur tout entier à la reconnaissance. Son amour pour sa femme était extrême, sa confiance aveugle. Il n'était

... époque (1830), le colonel Raucourt professait dans son cours d'éducation positive, dont on vantait les excellents effets. Un matin, cet homme distingué, qui a rendu de grands services à la science et à son pays, mais dont la philosophie est trop matérialiste pour nous convenir entièrement de M. B. Bavaugis une lettre qui se terminait ainsi :

Je veux que ce soit le seul désir que je puisse former, c'est de vous voir venir à venir professer votre *éducation positive* dans ma maison. Je suivrai vos cours; mes enfants en deviendront les élèves; j'engagerai les industriels de mon quartier à envoyer leurs ouvriers; nous affermirons leur bon sens par vos principes et vos avis sur la caisse d'épargne pourront faire de tous ces gens des hommes heureux. Les résultats pourront faire comprendre aux dirigeants qu'il ne suffit pas d'administrer un peuple industriel, mais qu'on doit faire en grand ce que nous faisons en petit, c'est-à-dire créer des établissements d'éducation qui nous permettent à tous de toujours faire un bon emploi de la vie.

« A. — J. BEAUVISAGE. »

TRAIT DE PROBITÉ. — On écrit de Pont-sur-Seine :

« Il y a quelques jours une somme de 870 fr. fut perdue sur la route de Nogent à Bar-sur-Seine par une personne qui, par complaisance, s'était chargée de la remettre au château de Pont. Par un heureux hasard, deux militaires se rendant à Paris trouvèrent cet argent qu'ils s'empresèrent de rendre aussitôt qu'ils apprirent à Nangis le nom du propriétaire. La publicité donnée à de pareils faits est sans doute la première récompense et la seule qui soit digne des deux braves militaires dont nous regrettons d'ignorer les noms. »

— Un journal de Toulon a publié une relation emphatique de l'entrée triomphale de M. Réalier-Dumas dans la commune de Venozesca. Le *Moniteur* a répété cet article communiqué. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Réalier a lui-même rédigé cette note, dans le but sans doute de préparer sa réélection. A Bastia, on a beaucoup ri de ce nouveau mode de circulaire électorale ; on a trouvé néanmoins que M. Dumas avait par trop exagéré l'enthousiasme des habitants de Venozesca, qui ne peuvent ignorer que dans une brochure publiée en 1826 ce magistrat a traité les Corses comme des hommes sauvages et incivilisés à la civilisation.

ESPAGNE. — BAYONNE, 14 octobre.—Les carlistes menacent

On croira sans doute que cette conduite si méritante de Beauvion ne fut accueillie partout qu'avec des éloges mérités. Eh! mon Dieu, non... L'ouvrier studieux avait été tourné en dérision par des camarades étourdis, par un maître ignare, manufacturier, homme de bien, fut amèrement critiqué des gens à courte vue. « Combien tout cela vous rapporte-t-il pour cent ? » lui demandait-on d'un air moqueur. — « Beaucoup, répondait-il. Lorsque j'ai commencé à m'occuper de mes ouvriers, je n'avais songé en aucune façon à mes intérêts : maintenant je continuerai par spéculation ce que je fais jusqu'ici que par amour de l'humanité. Ce que j'ai gagné le voici : à la place d'ouvriers négligents, maladroits ou non-vailleants, je me suis fait des *collaborateurs* zélés, intelligents, consciencieux. J'ai gagné que mes ateliers fussent toujours grand complet, malgré les lundis, le carnaval et les émeutes auxquelles personne chez moi ne se mêle plus. Il me suffit d'un avertissement, pour qu'à l'heure précise chacun soit à son poste et vous savez aussi bien que moi ce que c'est que cent ouvriers perdant chacun un quart d'heure par jour. De là l'économie de *temps*, d'*ustensiles*, de *matériaux*, profit réel, je pense : à compter ma réputation d'exactitude et de soins dans les commandes qui me sont confiées.

» Si tous les manufacturiers comprenaient bien leurs intérêts, ils s'empresseraient de propager des principes d'éducation ; leur attacheraient les ouvriers par des sentiments généreux, et feraient des manufactures une famille unie d'intention et de cœur.

» Généralement on se défie trop de l'intelligence des ouvriers. Dans l'origine, on craignait que les premières leçons du citoyen Raucourt ne fussent perdues pour les miens, et pour qu'ils les ont si bien comprises, qu'ils sont venus en corps me remercier de les leur avoir procurées, et nous nous sommes contentés en faisant des vœux pour que tous les Français soient même de faire leur éducation positive, éducation qui doit nous réunir, nous faire respecter au dehors et nous rendre heureux au dedans. Que n'étiez-vous là pour jouir avec nous de délicieuses émotions que nous ont fait éprouver ces effusions

— D'après une lettre de Borja (Haut-Aragon), à 7 lieues environ de Tuleda, à la date du 8 octobre, le prétendant avec deux escadrons seulement était arrivé à une lieue et demie de Enciso (province de Soria), entre Munillo et Arnedo, à 6 lieues environ de Calahorra. Ce mouvement confirme la défaite du prétendant à Retuerta, et nous ne tarderons pas à apprendre son entrée en Navarre. Pour se rendre de Retuerta au point indiqué par la lettre de Borja, il a dû suivre directement la sierra qui conduit directement à l'Ebre.

— On attend à chaque instant la nouvelle de la première bataille qui aura été livrée par nos troupes depuis le commencement de la guerre; ce sera une véritable bataille, car toutes les forces carlistes sont concentrées dans la sierra de Burgos, et les généraux Carondelet, Espartero et Lorenzo les tiennent en échec.

L'affaire de Retuerta est loin d'être aussi décisive qu'on l'a dit; chaque parti a perdu 4 à 500 hommes tués, et les deux armées ont repris leurs positions respectives. Le seul point important qu'on ait gagné jusqu'ici, c'est que don Carlos ne peut plus avancer cette année, et qu'il ne se soutiendra même pas dans la Castille, dont la population lui est cependant favorable. Comme Gomez il passera l'Ebre avant que les pluies ne grossissent le fleuve, n'en rendent les gués impraticables; mais son expédition aura été moins brillante, moins féconde en résultats. Gomez avait occupé six capitales de province; il avait vaincu à Jadraque, Cordoue, Almacén, et mis en combustion la péninsule entière par assaut d'immenses approvisionnements. Don Carlos n'a fait qu'errer dans les montagnes, et si quelques succès ont été remportés par ses armes, ils ont été dus à Zariategui seul.

HISTOIRE DES ANCIENS AVOCATS.

MAITRE LÉONARD PORQUOIS.

Le rapt et l'incendie. — La reine Isabeau de Bavière et le vidame de Maulle.

L'alliance que Charles VI venait de ratifier avec le roi d'Espagne avait été, en 1390, la cause ou le prétexte de splendides fêtes données par le monarque français en son château du Louvre, lorsqu'un crime demeura sans exemple jusqu'alors vint détourner tout-à-coup l'attention publique et refroidir le redoublement d'enthousiasme qui agitaient encore les esprits.

Un riche négociant florentin était venu s'établir depuis quelques années à Paris. Cet homme avait trois filles d'une beauté également remarquable, et la réputation de leurs charmes jointe à la magnificence du magasin du marchand tout resplendissant d'étoffes de soie, de brocart, de mousselines de l'Inde et de la Chine, attirait chez lui les plus jeunes et les plus élégants seigneurs de la cour. Tout le jour, la rue des Lombards où il demeurait, était obstruée de chevaux, de litières, de carrosses, de pages, d'estafiers et de laquais, appartenant aux seigneurs et aux acheteurs de haute condition attirés par la splendeur de son commerce. Il était alors de bon ton d'aller passer quotidiennement quelques heures dans la salle du riche marchand, et là, tout en buvant l'hypocras et le thé que les valets offraient à la ronde dans des coupes d'or, de parler des aventures de la cour, des bruits de la ville et des affaires de l'Etat.

On concevra, d'après ce qui précède, combien était profonde la sympathie qui existait entre M. Beauvisage et ses ouvriers et combien fut douloureuse pour ces derniers la cruelle catastrophe qui mit fin à ses jours.

Le 24 mai 1836, M. Beauvisage, plein de vie, de santé et contentement, était parti pour la Normandie; le 25, au matin les travaux commençaient à peine dans la manufacture de Saint-Louis, lorsqu'un messenger arrive apportant une déplorable nouvelle, une nouvelle de mort. La voiture était trop chargée, l'essieu s'est brisé en route, la commotion a été si violente qu'un homme de bien a été tué sur le coup. Ah ! qui rendra jamais l'effet de cette terrible nouvelle lorsqu'elle se répand dans les ateliers ! ce n'est plus que cris lamentables, que sanglots, pleurs amers ; chacun regrette un père ou un ami. Je dis un père, car il l'était réellement pour toutes les personnes qui l'entouraient, et il n'est pas un de ses ouvriers qui n'aimât à donner ce doux nom. Vous demandez ce que l'on gagne à faire le bien ! Méditez ces faits, hommes de peu de foi, et si vous avez un cœur, votre cœur vous répondra.

Le 26, la dépouille mortelle arriva de Villeneuve-sous-Dammartin, théâtre de la catastrophe. A l'aspect des restes bien-més, la scène de désolation fut renouvelée, les larmes coulèrent avec une nouvelle amertume ; dans l'île entière régnait la consternation. Le lendemain eurent lieu les funérailles ; les ouvriers se disputèrent l'honneur de porter le corps à l'église, trop petite pour contenir l'affluence des amis du défunt ; ils voulurent ensuite traîner le char funèbre jusqu'au champ du repos. C'était un spectacle et quelle leçon pour tous que ce convoi funéraire composé d'ouvriers, d'artisans en larmes, de députés, de députés de France, de généraux, de membres des sociétés de bienfaisance dont Beauvisage fut toujours un des souscripteurs les plus dévoués ! Il y avait là des représentants de toutes les classes, la société, et, riche ou pauvre, pas un qui ne pût se dire : ce convoi est celui d'un homme que je dois prendre pour modèle.

(Cette notice a été rédigée par M. C.-G. Simon, rédacteur du journal *le Breton*, pour être insérée dans l'*Almanach de la cité industrielle de Nantes*. Nous avons pensé que nos lecteurs la liraient avec intérêt.)

Au nombre des habitués les plus assidus de ce logis enchanté, on remarquait trois jeunes seigneurs qui, par la richesse et le bon goût de leurs vêtements, par la beauté de leur traits, par la distinction de leur naissance, s'étaient acquis une sorte de popularité : c'étaient le comte de Lagny, le marquis de Boisjournan et M. le vidame de Maulle. Présomptueux, fous, braves et inconséquents, ces raffinés de modes et de plaisirs ne cachaient point l'amour éperdu que leur avaient inspiré les trois filles du marchand, et l'espérance qu'ils avaient conçue de mener à bonne fin une intrigue ourdie par eux à la clarté du soleil. Aussi des paris étaient-ils ouvertement engagés parmi les jeunes courtisans sur le succès ou la mauvaise issue de leur poursuite : eux-mêmes avaient pris parti dans ces folles rodomontades, et le vidame de Maulle avait été jusqu'à gager cent cinquante écus d'or que Bérénice, la troisième fille du marchand, et sur laquelle il avait jeté son dévolu, serait en sa position à la nuit de Noël de cette année.

Ces frivoles propos, faits pour faire hausser les épaules aux hommes sensés et pour égayer les étourdis du Louvre et de l'hôtel de Saint-Paul, n'étaient toutefois pris au sérieux par personne.

Cependant, dans la nuit de Noël 1390, les sentinelles placées sur la plate-forme de la grosse tour du Louvre sonnèrent l'alarme, et le bourdon de Notre-Dame, auquel vint se joindre le tocsin de l'église des Saint-Innocents et de l'Hôtel-de-Ville, leur répondit de ses plus lugubres appels. Un incendie terrible venait d'éclater dans la rue des Lombards, et c'était la maison même du Florentin qui en était le foyer.

Averti par les rugissements du tocsin, par le cri des trompes des sentinelles, le peuple se réveilla en sursaut. Les habitants du Bourg de l'Abbé, de l'enclos du Temple, ceux qui occupaient les maisons de briques du quartier des Arcs, les bourgeois de la rue St-Denis et des rues affluentes, se rendirent en hâte au lieu du désastre. Le Grand-Châtelet baissa ses ponts-levis et sa herse, et les citoyens du quartier de l'Université, armés de crocs, de haches et d'échelles, vinrent se joindre à eux. Mais tous les efforts, dirigés avec plus d'intrépidité que d'ordre et de concert, furent inutiles; la maison du Florentin devint, avec tout ce qu'elle contenait de précieux, la proie des flammes, et ce ne fut qu'à grand-peine qu'on put parvenir à préserver le reste de la rue d'une perte totale.

Au milieu de cette scène de désolation et de terreur, on voyait le malheureux marchand se livrer au désespoir et aux larmes : les flammes lui rendaient en cendres ses trésors si laborieusement accumulés; il n'avait rien pu sauver de la rage de l'élément destructeur, et de ses trois filles il ne lui en restait plus que deux... La plus jeune, Bérénice, avait disparu au commencement de l'incendie, et des voisins affirmaient même qu'un cavalier, dont le vulgaire manteau n'avait pas pu dissimuler la haute condition, l'avait emportée sur un cheval rapide, dès les premières étreintes du fléau.

Le pari effronté du vidame de Maulle revint alors à l'esprit de quelques spectateurs; bientôt le bruit en circula dans les groupes, et le peuple, enclin toujours à trouver des pervers parmi les grands, cria tout d'une voix que le vidame était à la fois le ravisseur et l'incendiaire. Au jour, le parlement s'en émut, et dès le lendemain, par l'ordre du roi, le jeune seigneur était arrêté et plongé dans les cachots de la Conciergerie.

Les charges qui pesaient sur le vidame étaient accablantes. Il niait à la vérité le crime, mais il ne voulait et ne pouvait, disait-il, expliquer ce qu'il avait fait dans la nuit de Noël. Le sort de Bérénice était d'ailleurs couvert d'un voile mystérieux, et nul œil humain ne semblait devoir percer le mystère de ce double attentat, si méchamment mis à exécution.

Le vidame demanda un avocat, et, par les soins du procureur-général, Léonard Porquois, un des plus savants et des plus intègres avocats du parlement de Paris, se rendit auprès du captif.

A l'aspect de ce jeune homme dont la physionomie respirait la douceur et la loyauté, Léonard ne put maîtriser un mouvement de compassion. — Seigneur, dit-il au vidame d'une voix émue, avant d'entrer en matière, je vous dois un aveu franc et sincère de ma manière de penser. La profession d'avocat que j'ai l'honneur d'exercer me prescrit bien de prêter l'appui de mes lumières et de mon faible talent au malheureux et à l'opprimé, mais elle ne m'ordonne pas de me charger d'une cause que je jugerais mauvaise en mon âme et conscience. Dites-moi donc si vous êtes coupable ou innocent. Dans le premier cas, je me retire; dans le second, je demeure, et je me dévoue sans réserve à votre cause, heureux si je fais triompher la vérité.

— Et vous aussi, maître Porquois, s'écria le vidame en élevant douloureusement ses mains vers les humides voûtes de son cachot, et vous aussi vous me croyez coupable!... Ah! restez, restez, messire; et entendez sans craindre et pâlir la confession d'un homme dont l'âme est pure de toute souillure.

— Assez! assez! seigneur de Maulle, répondit Porquois; je n'aurais pas voulu, au prix de dix années de ma vie, vous trouver coupable d'un si lâche crime. Racontez-moi donc ce qui a pu donner lieu à une accusation si terrible; ne me cachez rien, et songez que si le confesseur est le médecin de l'âme, l'avocat doit être le médecin de l'esprit.

(La suite au prochain numéro.)

Il est peu de personnes qui n'aient à se plaindre de l'incommodité des cors aux pieds; il en est peu aussi qui n'aient cherché à se débarrasser des souffrances qu'ils occasionnent. Les remèdes les plus efficaces n'avaient jamais suffi pour le soulagement de quelques jours, les cors ne tardaient pas à reparaître avec plus de force; il en est même qui prenaient une telle excroissance et qui occasionnaient de telles douleurs qu'ils constituaient une véritable infirmité. L'action des remèdes employés jusqu'à ce jour n'avaient donc porté que sur l'exubérance et jamais sur la racine. Ce point a été l'objet de nombreuses recherches et parfaitement atteint par le TOPIQUE COPORISTIQUE de M. Saissac, de Paris. Chaque pot est revêtu de sa signature. (Voir aux annonces.)

Nous signalons aux parents et aux élèves L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE AU BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES ET ÈS-SCIENCES, dirigée par M. EDMOND PONELLE, auteur du *Manuel complet des aspirants au baccalauréat ès-lettres* et d'autres ouvrages classiques. L'école admet des internes et des externes. De nouveaux cours s'ouvrent dans la première quinzaine de chaque mois. M. Ponelle traite à forfait, c. à la moitié des honoraires fixés de

gré à gré ne doit lui être remise qu'après l'admission du candidat.

S'adresser à Paris, rue Laharpe, no 29 (maison du notaire).

Une des plus précieuses découvertes de nos jours est sans contredit la méthode anagographique de M. Collombet, breveté par le roi. Par ce nouveau procédé, qui n'a aucun rapport avec les autres méthodes, on peut remplacer en 30 ou 40 leçons les écritures les plus défectueuses par une belle anglaise expéditive, ronde et gothique.

Nous transcrivons un des nombreux certificats délivrés à l'élève en faveur de ses méthodes :

« Nous, secrétaire-général de la préfecture du Rhône, chevalier de la Légion d'Honneur :

« Certifications que M. Collombet, professeur, obtient par sa méthode, dans l'enseignement de l'écriture, les succès les plus rapides et les plus remarquables. D'après ce qui s'est passé sous nos yeux, il parvient, en 30 leçons, à donner à ses élèves une écriture belle et régulière, qui se conserve lorsqu'elle est acquise.

« A Lyon, hôtel de la préfecture, le 31 août 1836.

Signé ALEXANDRE.

D'après ces faits qui constatent d'une manière aussi évidente l'efficacité de cette précieuse découverte, nous nous empressons d'engager les personnes des deux sexes de prendre des leçons de cet habile professeur qui demeure rue Clermont, no 1, Lyon.

GRAND-THÉÂTRE.

Vendredi 20 octobre 1837. — Quatrième représentation de M. Dérivis. — LA JUVÈ, opéra. — On commencera à six heures 1/2.

GYMNASÉ-LYONNAIS.

Samedi 21 octobre 1837. — Au bénéfice de M. Breton. — 1^{re} LE MAÎTRE CHAPPELLE, opéra, dans lequel M. Dérivis remplira le rôle de Barnabé. — 2^o MINA OU LA FILLE DU BOURGEMESTRE, vaud. — 3^o LA DANSEUSE DE L'OPÉRA vaud. — On commencera à six heures.

BOURSE DE PARIS DU 18 OCTOBRE.

Dans la coulisse on avait fait monter le 3 p. 0/0 à 80 75, sur le bruit que nos troupes avaient pris possession de Constantine; mais au parquet il est tombé à 80 65 offert.

Cinq pour cent	109 50	109 50	109 50	109 50
— fin courant	109 60	109 60	109 55	109 55
Quatre pour cent	100 15			
Trois pour cent	80 75	80 75	80 70	80 70
— fin courant	80 70	80 75	80 60	80 75
Rentes de Naples	99 10	99 15	99 10	99 15
— fin courant	99 35	99 35	99 35	99 35
Actions de la Banque	2460			
Caisse hypothécaire	797 50			
Quatre Canaux	1193			
Emprunt d'Haiti				

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(3391) VENTE AUX ENCHÈRES ET AU COMPTANT

D'une quantité de charbons de terre de Rive-de-Gier, pierres calcaires pour chaux, bateau, chaînes d'amarre, ustensiles de deux fours à chaux, planches, pompe et effets mobiliers, dépendant de l'actif du sieur Duperret, chauxfournier à Vaise.

Le mardi vingt-quatre octobre mil huit cent trente-sept, et jours suivants s'il y a lieu, au domicile qu'occupait le sieur Duperret, chauxfournier à la barrière de Vaise, il sera procédé, par un de MM. les commissaires-priseurs, à la vente aux enchères et au comptant d'environ mille quatre-vingts hectolitres de charbons de terre de Rive-de-Gier, consistant en pérat, grêle, grélasson, rafort, menu de poêle, de forge, etc.

Ces charbons seront vendus par lots, néanmoins à l'hectolitre.

Le jeudi vingt-six du même mois, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, ils seront mesurés aux frais de l'acquéreur, tant en l'absence qu'en présence, et payés de suite. Si l'acquéreur ne se présente pas le jeudi, aux heures fixées pour le mesurage et le paiement, les lots acquis seront de suite revendus à la folle-enchère et à ses frais.

Après la vente des charbons, le même jour mardi, il sera vendu un fort tas de pierres calcaires de St-Germain et St-Cyr-au-Mont-d'Or, tous les ustensiles nécessaires à deux fours à chaux, un grand bateau et ses accessoires, des chaînes d'amarre en fer, planches, plateaux, vieux cordages, une pompe servant au four.

Les objets mobiliers consistent en trois commodes bois noyer; un poêle fonte, un faïence; secrétaire; bureau sapin, un bois noyer; garde-manger, lit; diverses tables, une à toilette; un coffre-fort en bois, une glace et son trumeau, chaises, fauteuil percé, seaux en fer battu et fer-blanc, poêlons en cuivre, marchepieds, romaine; batterie de cuisine, etc., etc.

Cette vente aura lieu à la requête de M. Fournel, arbitre de commerce à Lyon, rue Stella, no 5, fondé de pouvoirs du sieur Duperret, et de MM. Rodolphe Pupet, marchand de grains, Gonin, artiste vétérinaire, Meyrel, voiturier, tous trois domiciliés à Vaise, commissaires nommés par MM. les créanciers.

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus du prix d'adjudication.

Lyon, le 19 octobre 1837.

ANNONCES DIVERSES.

(3351) A VENDRE. — Un fonds de café bien achalandé, situé dans un des faubourgs. S'adresser au bureau du journal.

(3393) Une ancienne maison de cette ville demande de 15 à 25,000 fr., à titre de commandite ou de prêt. Toute garantie sera donnée.

S'adresser à M. Oddos, rue Buisson, 17.



TOPIQUE COPORISTIQUE. — Il attaque la racine des cors aux pieds, et la fait tomber en quelques jours sans nulle douleur. — Dépôt chez M. Borelly, pharmacien, place de la Préfecture, 13, à Lyon. (3389)

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE. Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Cesirap est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont le détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les éruptions et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

- A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, no 15.
 - A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
 - A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
 - A Genève, chez M. Burkel, droguiste.
 - A Vienne, chez Mouret fils, épicerie, rue Marchande.
 - A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
 - A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
 - A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épicerie, rue Paluy.
 - A Givors, chez M. Thivy, épicerie, Grande-Rue.
 - A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.
 - A Avignon, chez Guibert, pharmacien, place St-Didier.
 - A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
 - A Chalon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.
 - Valence, Ronzier, place des Clercs.
 - Lons-le-Saunier, Vincent, épicerie et marchand de parapluies, place de la Liberté.
 - Paris, Maréchal, épicerie, rue du Pont-aux-Choux, no 14 ou 17.
 - Le Puy, Bernardpic, droguiste, rue Panesac, no 164.
- Ainsi que dans les principales villes de France.

MALADIES SECRÈTES.

Récents, anciennes et réputées incurables, Guéries sans rechute d'un à cinq jours, par une méthode unique aussi sûre que facile, par le docteur Thivaud, de Montpellier. Prix : 10 fr. le flacon avec l'instruction. Un flacon suffit pour la guérison parfaite de l'écoulement le plus ancien et le plus rebelle. — Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, à Lyon. (1667)

GRAND BAL DU CIRQUE.

(3364) Le directeur de cet établissement a l'honneur de prévenir le public que, pour cause de réparations nécessaires à l'embellissement de la salle, l'ouverture des bals, qui devait avoir lieu dimanche 15 courant, est renvoyée sans aucune remise, au dimanche suivant, 22 octobre, cinq heures.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les assurances sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie; le taux est fixé selon l'âge du rentier; il est de 8 fr. 30 c. à 55 ans; de 9 fr. 15 c. à 59 ans; de 10 fr. à 63 ans; de 11 fr. à 67 ans; de 12 fr. à 71 ans; de 13 fr. à 75 ans; de 14 fr. 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, no 1. (901)

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES.

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs blanches, pertes blanches les plus rebelles, et de toute acroté ou vice du sang, et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, no 23, à Lyon. (2886)